

# Arbu info



MAGAZINE D'INFORMATION

**ARBUSIGNY**

H A U T E - S A V O I E



Sept. 2024 • #44

Photos : C.J

QR CODE à scanner  
avec votre smartphone  
pour avoir GRATUITEMENT  
l'application de la commune



## Sommaire

**Mairie :**

Page 3 : Édito du Maire

Pages 4 et 5: Budget

Pages 6 et 7 : Compte rendu du Conseil municipal

Pages 8 et 9 : Groupe scolaire

Page 10 :

- ✦ Désamiantage / MAM
- ✦ Recensement de la population
- ✦ Ramassage objets encombrants
- ✦ Incivilités

Page 11 : Travaux – Emplois saisonniers

**Evènements passés dans la commune :**

Page 12 :

- ✦ Commémoration du 8 mai
- ✦ Fleurissement
- ✦ Fête des mères

Page 13 :

- ✦ Cérémonie de citoyenneté
- ✦ Sortie des aînés
- ✦ Remise des dictionnaires

Page 14 :

- ✦ Rallye des Bornes
- ✦ Elections
- ✦ Consommer responsable

Page 15 :

- ✦ Fête du 14 juillet
- ✦ Pré-rentrée scolaire
- ✦ Rentrée scolaire

Page 16 :

- ✦ Marché hebdomadaire

**Associations de la commune :**

Page 17 : Arbu Color - Les Maquisards

Page 18 : Lou P'tiou Golus

Page 19 : Arbu nature

**Divers :**

Page 20 :

- ✦ Arve & Salève

Page 21 :

- ✦ Sivalor

Pages 22 et 23 :

- ✦ Valorisation des déchets verts

Page 24 :

- ✦ Recensement des jeunes
- ✦ Secours catholique

Page 25 :

- ✦ Maison du Salève
- ✦ Don du sang
- ✦ Architecte conseil
- ✦ Saison de chasse

Page 26 :

- ✦ La vie des frontaliers
- ✦ Salon des vins

Page 27 :

- ✦ ARS
- ✦ Se protéger des feux
- ✦ Numéros surtaxés

Page 28 :

- ✦ La page hivernale

Page 29 :

- ✦ Nos artisans / commerçants & associations

Page 30 :

- ✦ Page détente

Page 31 :

- ✦ Informations générales

Page 32 :

- ✦ Solutions des jeux

**5 octobre** : Course colorée**6 octobre** : Montée historique de la Chapelle Rambaud (Départ : le Souget)**16 octobre** : distribution de composteur (voir page 16)**26 octobre** : Soirée Halloween (APE)**13 novembre** : Don du sang**16 & 17 novembre** : Salon des vins**23 novembre** : Repas dansant (LOU PTIOU GOLUS)**30 novembre** : Repas dansant**7 décembre** : Fête de Noël (APE)**14 décembre** : Tournoi de judo**8 janvier** : Don du sang**2 – 16 – 30 octobre****13 – 27 novembre****11 décembre****8 – 22 janvier****5 – 19 février**

## Edito du Maire

**EDITO**

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui est un concentré des différentes thématiques qui ont eu lieu depuis janvier jusqu'à ce jour. Tout au long des pages, vous trouverez la vie de la commune, le compte rendu des conseils municipaux, le budget, les différentes manifestations, les infos des associations, de la Ccas ...

Un point sur les travaux qui vont commencer en septembre. Les travaux de voirie sur les routes du car : continuer le reprofilage de la route du Fresnay, une partie de la route de Vorsy et du Crêt Voland pour 6 435 € HT et un bourrelet vers La Tour pour 1 696 € HT (selon devis COLAS).

SPIE BATIGNOLLES interviendra impasse de Grange Neuve, devis de 1490.63 € HT ; impasse de la Bunaz, devis de 4 770 € HT ; route du Plateau des Bornes, devis de 9 540 € HT ; chemin de la Grange, devis de 5 068.13 € HT.

EIFPAGE a fait le reprofilage d'une partie de l'impasse du Pré Derrière : 3 291,90 € HT. Le promoteur s'est acquitté du reste des travaux : agrandissement du chemin pour sortir de la départemental et l'accès au lotissement.

Une clôture et un portail seront posés pour sécuriser le jeu « Le papillon » : les enfants doivent être accompagnés, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le déménagement de l'école maternelle (en dessous de la Mairie) a permis de faire les travaux de désamiantage, l'agencement de la future MAM va commencer.

Janvier 2020 – septembre 2024 : durée de construction du groupe scolaire.

La rentrée s'est faite dans les nouveaux locaux. Il y a un temps d'adaptation, chacun doit prendre ses repères. Durant les vacances d'août, les enseignants ont déménagé leur salle de classe,

pour recevoir les enfants le 2 septembre dans de bonnes conditions. Je les remercie pour leurs disponibilités.

Les travaux de finition se feront le mercredi ou le samedi, et peut-être aux vacances de Toussaint ; ces travaux ne sont pas bloquants pour assurer la rentrée en toute sécurité.

Le coût réel, les subventions, le déroulé des études seront portés à votre connaissance dans le prochain Arbu Info de février 2025.

Toutes personnes qui se posent des questions peuvent prendre rendez-vous avec moi. C'est avec plaisir que je les renseignerai.

Merci aux jeunes qui ont renforcé le service technique cet été. Ils ont fait le déménagement des anciennes classes, le désherbage, de la peinture, le nettoyage du chef-lieu ...

Un manque de civisme de certaines personnes concernant le tri des poubelles, le dépôt de tonte et de divers objets au pied des CSE relève d'un manque de respect pour la personne qui doit nettoyer et un coût supplémentaire pour la société.

Les parkings ne sont pas des lieux de stationnement pour les véhicules non utilisés, ils seront identifiés et mis en fourrière au frais du propriétaire. L'utilisation des trottoirs est réservée aux piétons et non aux voitures !

Impasse de la Salle, un sens interdit a été placé avec une plage horaire déterminée. Le non-respect, l'inconscience de certains automobilistes ont failli provoquer deux accidents qui aurait pu être fatal aux enfants et à leur accompagnatrice. Le non-respect de ce panneau entraînera des sanctions.

Petit rappel : avant de commencer des travaux, renseignez-vous en mairie. Une lettre anonyme est une lettre non signée : comment voulez-vous que je vous apporte des réponses et notamment les démarches engagées auprès des propriétaires si vous ne vous identifiez pas ?

Pour conclure, je vous souhaite une bonne fin d'été ensoleillé.

**Votre maire, Régine REMILLON**

## Compte administratif 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT €
Charges générales	277 364
Charges de personnel	269 047
Autres charges de gestion courante	130 309
Charges financières	39 744
Atténuations de produits	17 552
Opérations d'ordre entre section	13 537
<b>Total</b>	<b>747 553</b>

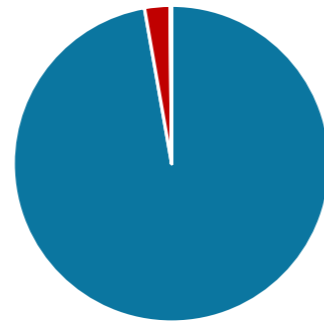
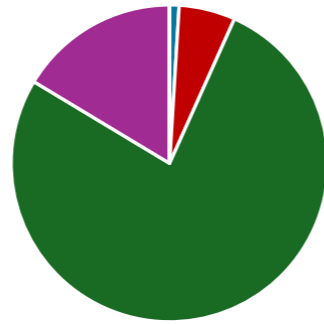
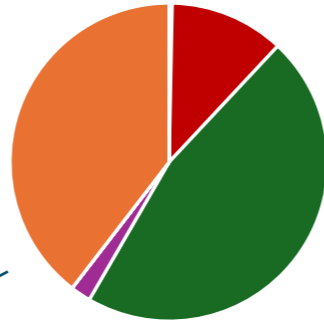
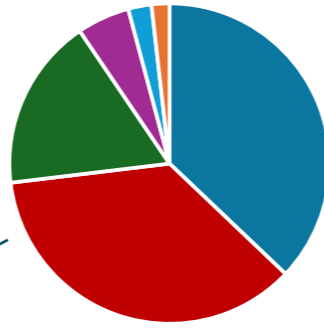
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT €
Produits des services	3 746
Impôts et taxes	140 079
Dotations et participations	557 217
Autres produits gestion courante	24 878
Produits exceptionnels financiers	11
Fiscalité locale	474 984
Produit spécifique	77
<b>Total</b>	<b>1 200 992</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT €
Immobilisations incorporelles	10 650
Immo. Corporelles – acquis matériel	63 517
Immo en cours /travaux bât./voirie	849 395
Emprunts et dettes assimilés	180 618
Opérations patrimoniales	270
<b>Total</b>	<b>1 104 450</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT €
Dotations Fonds divers Réserves	508 113
Opérations d'ordre entre sections	13 537
Emprunts et dettes assimilés	600
Opérations patrimoniales	270
<b>Total</b>	<b>522 520</b>



## Budget 2024 - Dettes et créances à long terme

Créances	Dettes en capital au 01/01/2024	Annuités à payer	
		Intérêts	Capital
	Montant		
1 emprunt au Crédit Agricole Des Savoie Taux : 0,87%	2 219 698	18 915	121 691
Prêts SYANE 74 (Syndicat d'électricité des Energies et d'Equipements de la Haute-Savoie)	491 936	17 382	53 770
<b>Total</b>	<b>2 711 634</b>	<b>36 297</b>	<b>175 461</b>

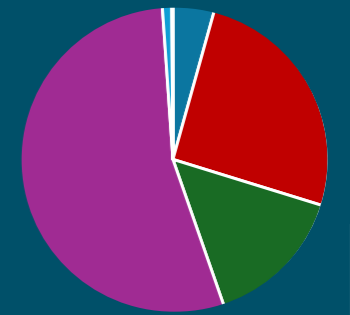
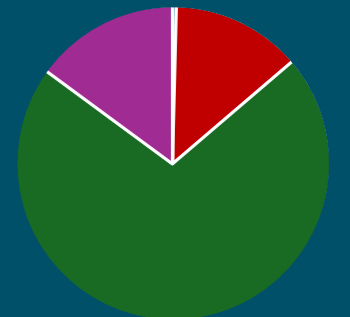
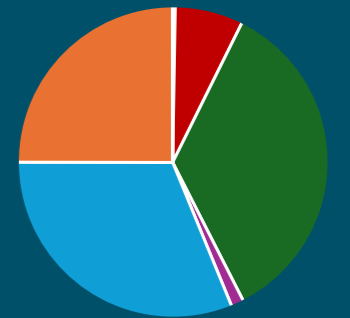
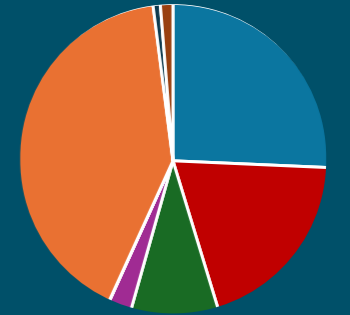
## Budget primitif 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT €
Charges générales	400 000
Charges de personnel	305 000
Autres charges de gestion courante	141 500
Charges financières	37 300
Charges spécifiques	500
Virement à la section d'investissement	640 821
Opérations d'ordre entre section	11 650
Atténuations de produits	20 000
<b>Total</b>	<b>1 556 771</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT €
Produits des services	4 200
Impôts et taxes	110 000
Dotations et participations	547 243
Autres produits gestion courante	20 400
Fiscalité locale	486 200
Résultat reporté	388 728
<b>Total</b>	<b>1 556 771</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT €
Subventions d'équipement versées	4 703
Immo. Corporelles acquis. Matériel	157 660
Immo. En cours – travaux bât. /voirie	843 146
Emprunt et dettes assimilées	176 060
<b>Total</b>	<b>1 181 569</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT €
Subventions d'investissement	51 131
Emprunts et dettes assimilées	300 600
Dotations – FCTVA/TLE	175 967
Virement section fonctionnement	640 821
Opération ordre entre sections	11 650
Produit cession immo.	800
Dépôt et cautionnement reçus	600
<b>Total</b>	<b>1 181 569</b>





## Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 25 JANVIER 2024

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD – Maryse MICHALAK – Jacky DURET- Ludovic TROTTET – Sandrine REY – Sylvia DUSONCHET – Mickaël TISSOT – Etienne MERLIER – Cinthya MIQUET-SAGE.

Absent excusé : Mr Frédérick AESCHLIMANN

Absente : Mme Alexandra DUPANLOUP

Public : 0

1. Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 Octobre 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, l'autorise à signer avec l'Association de Protection Civile de Haute-Savoie, une convention d'aide et d'assistance dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Cette initiative vise à renforcer la coopération entre les organisations de chacun et à améliorer la préparation et la réponse aux situations d'urgence au sein de notre commune.

3. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics remplissant certaines conditions cumulatives, à noter que tous nos agents sont concernés. Cette prime sera versée en une seule fraction avant le 30 juin 2024 (enveloppe globale de 4 236€).

4. Afin de se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque élu a signé la note de sensibilisation des élus sur la protection des données et de droit à l'image. Concernant la charte informatique, le conseil municipal l'a adoptée, à l'unanimité, après information et consultation.

5. Suite à la démission de Mr. Fort Laurent, délégué titulaire au SIVU espace aquatique, il est nécessaire de redésigner 4 délégués pour représenter la commune d'Arbusigny au SIVU Espace Aquatique de la Roche-Sur-Foron. Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne : Mme Baud et Mme Rey comme déléguées titulaires et Mr. Trottet et Mme Dupanloup comme délégués suppléants.

6. Le conseil prend note des factures suivantes : Empierrement parking pour intervention travaux géothermie : 2 103 €ttc – Curage fossés/chemins ruraux suite aux pluies diluviennes : 2 550 €ttc (Maulet TP) – Entretien éclairage public : 564 €t – Fourniture tubes fluorescents : 606 €ttc (Brutelec) – Fleurs pour la Toussaint : 634 €ttc (Horticole Gros) – Location benne et traitement 3 Tonnes déchets verts : 724 €ttc (Ste Excoffier) – Curage grille E.P. cour école maternelle : 303 €ttc (Thermoz) – Bornage terrain communal Vers LaChat : 2 796 €ttc (Géomètre Carrier) – Fourniture 30 jalons/neige/voirie : 250 €ttc (Signaux Girod) – Prestations service / Pose filets à neige : 864 €ttc (Trottet L.) – Entretien véhicule communal : 353 €ttc./ Etude en cours pour changement de véhicule utilitaire.

7. Le conseil accepte les devis suivants : Arbu Info n° 43 + calendriers/600 exemplaires : 2 850 €ttc (Imprimerie Plancher) Piquetage Chemin rural « Bois de la Queue » : 3 012 €ttc (Géomètre Carrier) – 30 tables plastiques pour Salle des fêtes : 2 340 €ttc (Comat et Valco) – Bornage contradictoire « Le Champ de la Croix » prise en charge à 50% par l'indivision Consorts Richard Gilbert (934,80€ttc) et 50% par la commune soit 934,80 €ttc (Géomètre Dagron-Delavoet) – Travaux zinguerie école maternelle : 1 044€ttc (Sarl Bochard) – Fourniture et pose portail « aide de jeux » : 4 680€ttc (Sas MGM Reignier) – Prestation RGPD : 1 020€ttc (Covateam).

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Cynthia MIQUET-SAGE Régine REMILLON  
Secrétaire de séance Maire



## Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 29 FEVRIER 2024

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD (arrivée à 20h20 n'a pas pris part aux points 1 & 2) – Maryse MICHALAK – Jacky DURET- Ludovic TROTTET – Sandrine DURANSON – Sylvia DUSONCHET – Etienne MERLIER – Cinthya MIQUET-SAGE.

Absent excusé : Mr Frédérick AESCHLIMANN

Absents : Mme Alexandra DUPANLOUP – Mickaël TISSOT

Public : 0

1. Mme Le Maire expose à l'assemblée que suite au procès-verbal du 4 février 2019 concernant l'alignement de la voirie entre la commune et la propriété de Mme Baud au lieu-dit « Devant la Tour », il y a lieu de régulariser la situation : la partie comprise dans l'alignement est à céder à la commune selon le plan de division. A l'unanimité le conseil accepte d'acquiescer 78m<sup>2</sup> au prix de 1€/m<sup>2</sup> et que les frais d'acte notarié soient à la charge de la commune.

2. Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 Janvier 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Le conseil municipal prend acte que le compte de gestion 2023 dressé par Mme l'Inspectrice Divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur est concordant avec le compte administratif 2023 tenu par Mme Le Maire et qui est adopté à l'unanimité comme suit :

Réalisations de l'exercice :

• Dépenses de fonctionnement	=	747 553.17 €
• Recettes de fonctionnement	=	1 200 992.48 €
• Dépenses d'investissement	=	1 104 450.59 €
• Recettes d'investissement	=	522 520.89 €

(Restes à réaliser à reporter en 2024 :

dépenses d'investissement	=	1 248 269.85 €
recettes d'investissement	=	178 477.99 €).

4. Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2023, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation en investissement (recette)	=	244 902.05 €
Report en investissement (recette)	=	824 889.81 €
Report en fonctionnement (recette)	=	388 727.84 €.

5. Mme le Maire expose à l'assemblée que vu l'article 15 de la Loi n° 2023-175 du 10 Mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création, dans chaque commune, de zones où des projets d'énergies renouvelables pourront s'implanter. Le conseil définit comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune, pour le solaire photovoltaïque ombrière : possibilité sur le parking du cimetière ; pour le solaire photovoltaïque toiture : les bâtiments communaux (sauf l'église).

6. Le conseil prend note des factures suivantes : Entretien éclairage public : 727 €t – Intervention après contrôles du Bureau Véritas : 1 372 €ttc (Brutelec) – suite études pour changement de véhicule utilitaire : achat d'un Renault Trafic III d'occasion (2020/58 000kms) : 22 290 €ttc et reprise Fiat Doblo 800€ttc (garage Fimaloz). Prestation Service Commun Urbanisme : 11 977€ (CCASalève) – Réparation four : 286 €ttc (Horis) – Aspiration feuilles dans regard « Chez Chavally » : 360 €ttc (Transmis) – Réparations tracteur : 1 325 €ttc (Poncet).

7. Le conseil accepte les devis suivants : réparation chaufferie chalet des Bornes : 434 €ttc (Multi Dep) – réparation aérotherme salle des fêtes : 314 €ttc (Parchet) – Désamiantage avant travaux de réfection du sol de la salle de classe complète environ 160m<sup>2</sup> : 34 800€ttc (SAD Désamiantage Rumilly). Afin d'assurer la sécurité aux abords de la salle des fêtes, étude en cours pour limiter voire interdire l'accès à l'impasse à certaines heures.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Sandrine DURANSON Régine REMILLON  
Secrétaire de séance Maire



## Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 4 AVRIL 2024

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX Marie BAUD – Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTET Mr. Frédérick AESCHLIMANN – Sandrine DURANSON Sylvia DUSONCHET – Mickaël TISSOT – Etienne MERLIER.

Absents excusés : Mr. Jacky DURET – Mme Cinthya MIQUET SAGE (pouvoir à Mme Remillon)

Absente : Mme Alexandra DUPANLOUP

Public : 0

1. Lors du concert du 23 Mars, Mme Le Maire a eu l'honneur d'échanger avec Mr. Pierre Lemarchal et un membre de l'Association pour le don d'organes et de tissus, suite à cet échange Mr. Mouton, Président de l'Adot 74 et Mme Spina, sont intervenus en début séance pour expliquer qu'au niveau national les communes sont invitées à s'investir sur le don d'organes en devenant ambassadrices. L'objectif de cette mobilisation est de compter le plus possible de communes pour faire parler du sujet dans les familles et de réduire le taux de refus de 45% à 25%. L'adhésion à cette démarche consiste à signer une charte qui conduira la commune à installer des panneaux aux entrées de celle-ci et à faire d'autres actions de son choix.

2. Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 Février 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Le conseil vote le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et recettes, arrêté comme suit :

• Section de fonctionnement	=	1 556 770,84 €
• Section d'investissement	=	2 429 838,30 €

Et vote un taux de 4% au titre de la fongibilité des crédits de paiement des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement (plan comptable M57).

4. Le conseil vote les taux d'imposition des Taxes Locales pour 2024 comme suit :

• TFPB : 27,47 %
• TFPNB : 69,69 %
• Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 11,17 %

Soit un « produit attendu des taxes » de 453 196 € + des ressources fiscales indépendantes des taux votés d'un montant de 53 456 € (N.B. : Pas d'augmentation des taux d'imposition de la part de la commune).

5. Le conseil prend note des factures suivantes : Avenant n°2 concernant la prolongation de la mission de l'AMO : 20 830 € h.t. (AGI Ingénierie) – Vaisselle pour Cantine : 460,84 €ttc (Ecotel) – Contrat entretien chaudière Eglise : 430,19€ttc (Multi Dep) – Intervention sur chaudière Chalet des Bornes : 800,46€ttc (Multi Dep) – Contrat entretien aérothermes/brûleur gaz : 2 142 €ttc (Parchet) – 6 housses pour extincteurs : 419, 87€ttc (Sicli).

6. Le conseil accepte les devis suivants : Acquisition d'un gerbeur électrique 12 500€h.t.- Création fondation pose portail : 950 €h.t. (Moretti BTP) – Curage fossé & rebouchage ornières Chemin de la Cézire : 3 375 €h.t. (Maulet TP) – Réfection réseau eaux pluviales de l'école maternelle : 3 666€h.t. (Maulet TP). Voir pour acquisition d'un lot de 500 serviettes en coton pour cantine en remplacement de l'essuie-tout jetable : 0.95 €h.t. l'unité (Scop Alterosac). Panneaux de signalisation : 790,95€h.t. (Ets Vachoux).

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Cinthya MIQUET-SAGE Régine REMILLON  
Secrétaire de séance Maire



## Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 24 MAI 2024

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX Maryse MICHALAK – Jacky DURET – Ludovic TROTTET – Sandrine DURANSON – Sylvia DUSONCHET – Etienne MERLIER Cinthya MIQUET-SAGE.

Absents excusés : Mme Marie BAUD (pouvoir à Mme Michalak)

Mr Frédérick AESCHLIMANN – Mr Mickaël TISSOT

(pouvoir à Mme Remillon)

Absente : Mme Alexandra DUPANLOUP

Public : 0

1) Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 Avril 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité

Sur proposition de Madame Le Maire le conseil municipal après avoir délibéré approuve :

2) Le projet de la Convention Territoriale Globale liant la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) la Communauté de Communes Arve & Salève et la commune pour la période 2024-2028 afin de pouvoir bénéficier du bonus territoire de la part de la CAF.

3) La création de deux postes : « Emploi Saisonnier » au service technique du 01 juin au 30 Septembre 2024 (pour l'instant 1 jeune Arbusignien a postulé pour ce job d'été).

4) L'attribution des subventions aux Associations – Exercice 2024

-Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny	3 000 €
-USEP de l'Ecole d'Arbusigny	200 €
-Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny	1 000 €
-Association Lou Ptiou Golus (cantine d'Arbusigny)	600 €
-A.D.M.R.Les Tourelles Reignier	300 €
-Asso .des Parents Elèves Collège de Reignier(AIPE)	150 €
-Association des Donneurs de Sang	200 €
-Croix-Rouge comité La Roche/Reignier	100 €
-Anciens A.F.N. canton de Reignier	100 €
-Association « Le Souvenir Français »	200 €
-Ecole de Musique de Pers-Jussy	300 €
-Association Handi Festif Reignier	100 €
-GIS France Groupe d'Inter. Eteaux	150 €
-Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie	100 €
-La Prévention Routière (comité74)	200 €
-Les Amis des Sentiers	400 €
-Mutame Savoie Mont-Blanc	156 €
-M.F.R.Vulbens	80 €
-Assoc. Espaces Femmes La RocheS/F.	150 €

TOTAL : 14 486 €

5) Le conseil accepte les devis suivants : Travaux réfection sol « salle future MAM » : 15 532€ttc (Entreprise Laporte)- Feux d'artifice pour 14 Juillet : 4 000€ttc (Alp'Artifices) – Travaux sur voirie communale par application d'enrobés projetés par « procédé Gremair » sur des portions de routes suivantes : Impasse Grange Neuve/ Impasse La Bunaz/ Route du Plateau des Bornes/ Chemin de la Grange : total 25 042€ttc (Entreprise Spie Batignolles) – Réfection des tranchées en enrobé suite dégâts des eaux « école maternelle » : 1 500€ttc – suite intempérie intervention Chemin du Sel : 732€ttc (Maulet TP).

A pris bonne note des factures suivantes : Acquisition d'un visualiseur : 359 €ttc (Assistance informatique) – Honoraires Avocats pour analyses de documents et conseils juridiques concernant prestations Maîtrise d'œuvre « groupe scolaire » : 720 €ttc (Itinéraires Avocats Lyon) – Electrodes pédiatriques pour défibrillateur : 160.20 €ttc (Ste Défibril) – installation et connexion d'un boîtier d'ambiance pour contrôler à distance la température du Chalet des Bornes : 265 €tt (Brutelec)

6) Pour info. : Le prochain Arbu Info sera imprimé chez XL Print à Theyez (600 exemplaires : 2 736€ttc) suite à la fermeture de l'imprimerie Plancher. Samedi 25 juin à 11h. : Réception Fête des mères Mercredi 19 juin : Conférence « Comment consommer responsable ? » chalet des Bornes à 19h.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales les Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Maryse MICHALAK Régine REMILLON  
Secrétaire de séance Maire

## Groupe scolaire

Groupe scolaire en images : Certaines photos ont été prises quelques jours avant la rentrée. Des travaux étaient encore en cours. Les enseignants étaient également présents pour la mise en place de leurs classes.

Photos : MM & CJ



## Désamiantage MAM



### Maison d'Assistantes Maternelles

L'ancienne école maternelle située sous la mairie est destinée à la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles).

Suite à une infiltration d'eau qui avait décollé des plaques au sol, et après étude, il a été nécessaire de désamianter le local.

Les travaux de désamiantage et la réfection des sols sont terminés.

Recherche de la fuite : 12 055 €  
 Diagnostic, analyse : 2 088 €  
 Désamiantage : 34 270 €  
 Revêtement de sol : 15 532 €  
 Soit au total : 63 245 €



## Recensement de la population



Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

Le recensement de la population est une méthode employée par l'INSEE afin de connaître le nombre de logements ainsi que le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Le prochain recensement de la commune d'ARBUSIGNY aura lieu du **JEUDI 16 JANVIER 2025** au **SAMEDI 15 FEVRIER 2025**.  
 A cet effet, nous recherchons 2 AGENTS RECENSEURS.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie le plus rapidement possible

## Incivilités



A priori, il semblerait qu'il soit nécessaire de rappeler, à certaines personnes, la définition des mots « incivilité » et « stop »

Quelques exemples parmi tant d'autres :



Un peu de respect pour le travail d'autrui ! Merci

## Objets encombrants

### RAMASSAGE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Des bennes seront à votre disposition sur le parking du cimetière

Du **MERCREDI 16 OCTOBRE** à partir de 9 heures

Au **VENDREDI 18 OCTOBRE** à 12 heures (impératif)



⚠ Des consignes de tri seront à respecter : différents types de bennes (bois, ferraille, ...) seront entreposées afin que vous puissiez trier vos encombrants.

## Travaux - emplois saisonniers

### Achat d'une nouvelle voiture pour remplacer la «FIAT DOBLO»



Un petit «coup de jeune» aux abris bus de la commune : l'intérieur a été repeint.



Emma et Théo, veillent désormais sur la sécurité des piétons au centre du village.

Ils sont là pour alerter l'automobiliste et protéger les piétons. La morphologie et les dimensions de ces signakids de 1,50 m environ se rapprochent de la réalité afin de susciter l'attention de l'automobiliste et donc agir sur son comportement et sa vitesse.

Aux couleurs vives, en résine et structure en acier, elles sont fabriquées en France.

**Emplois saisonniers** : Cette année, la commune a recruté 4 personnes : OSCAR, JOSH, ZOÉ et BENJAMIN. OSCAR et JOSH nous ont rejoint pour la 2ème année consécutive. OSCAR a débuté la saison le 3 juillet pour une durée de 3 semaines, JOSH pour une durée de 6 semaines et ZOÉ pour une durée de 3 semaines. Ils ont été rejoints par Benjamin, embauché sous contrat intérim, pour une durée de plusieurs mois. De multiples tâches leur ont été confiées, dont du désherbage dû à un début d'été capricieux, débroussaillage, tonte, nettoyage, peinture, déménagement des écoles...

Toujours dans une agréable bonne humeur et avec le sourire..... Nous les remercions vivement.

BENJAMIN



JOSH



OSCAR



ZOÉ



C.J. - Photos : RT - JZ

## Commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai marque la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale.

**En ce jour du 79ème anniversaire d'une victoire si chèrement acquise, mesurons le prix de tous ces sacrifices consentis pour une liberté retrouvée et assurons-nous que les pages de cette histoire soient transmises aux jeunes générations.**

Merci aux anciens combattants, au porte drapeau, aux enfants des écoles, au conseil des jeunes et à toutes les personnes présentes lors de cette commémoration.

R.R. (photos : M.M.)



## Fleurissement

Le 23 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe d'élèves de la Maison Familiale Rurale de Bonne sur Menoge.

Ils sont venus réaliser les jardinières qui ornent le centre du village. Cela représente pour eux un exercice pratique sur lequel ils sont évalués.

A l'issue de leur après-midi de travail un petit goûter leur a été offert par la mairie.

Nous espérons que cet échange sera poursuivi au printemps prochain.

S.D. - Photos : M.M.



## Fête des Mères



Cette année, la fête de nos Chères Mamans était le dimanche 26 mai.

Mme le Maire, le Conseil municipal et le CCAS ont l'habitude de les fêter tel qu'il se doit. Une invitation a été lancée pour le 25 mai avec une attention toute particulière pour les nouvelles mamans de l'année qui ont reçu chacune une fleur. Une rose a également été offerte à toutes les autres mamans.

Pour cette occasion, le Conseil des Jeunes était également convié ainsi que les enfants des écoles et leurs professeurs.

Une quarantaine de personnes présentes ont pu passer un moment convivial. Merci

C.J. - Photos : M.M.



## Cérémonie de citoyenneté

Le 1er juin a eu lieu la Cérémonie de citoyenneté. Mme le maire avait convié les 29 jeunes nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune afin de leur remettre leur première carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen. Etaient également présents, Mme MIQUET-SAGE (membre du conseil) et le Conseil des Jeunes. A l'issue de cette cérémonie, une petite collation leur a été servie. C.J.

**Mme le Maire :** « Chacun doit prendre conscience de l'immense chance que nous avons d'être dans un pays démocratique. Et c'est au nom de cette histoire que nous devons être des citoyens acteurs de la vie de la commune, sachant que la société deviendra ce que nous en ferons. »



## Sortie des Aînés

Le 15 juin, les aînés sont allés à Sévrier pour la visite de l'écomusée, suivie d'un goûter. Charmante après-midi, le soleil était de la partie. Cette sortie a été offerte par le CCAS.

M.M.



## Remise des dictionnaires

Chaque année, la mairie organise une petite cérémonie pour les enfants de CM2 qui vont entrer au collège. Elle a eu lieu le 18 juin. C'est avec plaisir que Madame le Maire, Mme MICHALAK (adjoite aux affaires scolaires), en présence de notre conseillère départementale ont remis un dictionnaire aux 17 élèves. CJ



**Mme le Maire :** « Vous allez quitter une école de campagne pour vous rendre au collège ; l'entrée en 6ème est une étape importante. Il faut apprendre à devenir responsable, à gérer son emploi du temps, travailler avec de nombreux professeurs, découvrir de nouvelles disciplines, se faire de nouveaux ami(e)s et grandir un peu. De nouveaux horizons s'offrent à vous. L'école vous offre la liberté de choisir. En allant à l'école, vous avez votre destin entre vos mains et vous pourrez, le moment venu, choisir le chemin que vous souhaitez.

Merci à Mme SAILLET et à tous les enfants. »

## Rallye des Bornes

Les 21 et 22 juin 2024, a eu lieu le 33ème rallye des Bornes organisé par l'ASA74 et le Racing Team du Pays Rochois.

Trophée remis par Philippe et Carine SERMONDADAZ, en remerciement de l'autorisation de traverser notre commune depuis de nombreuses années.



C.J.

## Élections

### ÉLECTIONS -9 juin - 30 juin - 7 juillet

Le 9 juin, ont eu lieu les élections européennes.

Sur 893 électeurs inscrits sur notre commune, 464 se sont déplacés pour exprimer leur voix, (soit un taux d'absentéisme de 48 %)

A la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale, les élections européennes ont eu lieu le 30 juin et le 7 juillet.

1<sup>ER</sup> tour : 888 électeurs - 589 votants

2ème tour : 888 électeurs - 590 votants

Taux d'absentéisme : 34 %



C.J.

## Consommer responsable

### Conférence du 19 Juin - CONSOMMER RESPONSABLE :

Ce mercredi 19 juin, nous avons fait de belles découvertes au chalet des Bornes autour de Thierry Leguay, ce conférencier très intéressant, qui nous a présenté comment Œuvrer pour le vivant en inspirant et facilitant des comportements écocitoyens. La thématique était : « Consommer responsable ». Ce sujet avait été choisie par l'équipe municipale, en amont, parmi un riche catalogue de conférence proposé par Aurore, animatrice à la Maison du Salève. Cette soirée a permis de découvrir des astuces pour protéger notre environnement par des réflexions de choix de consommations que l'on pourra faire au quotidien. Par exemple, parmi un échantillon des initiatives locales qui vont dans le sens d'une consommation responsable : Recyclerie, espace pour apprendre à réparer son vélo, achats aux producteurs locaux et circuit court... et bien sûr la méthode « BISOU » Ces 5 lettres qui reprennent les 5 questions qu'il faudra se poser avant d'entreprendre un nouvel acte de consommation :



Dans le même esprit d'amélioration de notre environnement, nous avons participé à la distribution des composteurs individuels pour valoriser la matière organique en local. Nous avons également entrepris une démarche de sensibilisation et distribué un questionnaire à ce sujet pour les habitants du Chef-Lieu n'ayant pas de zone de compostage possible (ex : Appartements sans jardin) en cherchant à leur proposer un espace de compostage collectif. Merci à tous ceux qui ont participé à ce projet ou ceux qui souhaite encore le rejoindre à la rentrée !

M.T.

## Fête du 14 juillet



Traiteurs, musiciens, chanteuses, artificiers, les membres du CCAS, les membres du conseil municipal et les bénévoles ont permis une nouvelle fois de passer une belle fête nationale.

Merci et à l'année prochaine

M.M. Photos : M.M. & A.L.



Les bénévoles



## Pré-rentree scolaire

### Pré-rentree scolaire

Le repas de la pré-rentree est un rituel depuis plusieurs années. L'ensemble des enseignants, ATSEM, AVS, conseillers, personnel communal et présidente de la cantine (LOU PTIOU GOLUS) ont partagé, le 30 août dernier, un moment convivial à la salle des fêtes. Toutes et tous ont pu échanger et faire plus amples connaissances avant la reprise de la nouvelle année scolaire.

Nous remercions Mme le Maire pour son initiative très appréciée.

C.J.



## Rentrée scolaire 2024 / 2025

Cette année, 140 élèves, répartis en 6 classes, ont repris le chemin de l'école sous la direction de Mme VERVOUX.

Répartition des classes :

19 élèves en petite section - 17 élèves en moyenne section - 17 élèves en grand section

21 élèves en CP - 20 élèves en CE1 - 13 élèves en CE2 - 19 élèves en CM1 - 14 élèves en CM2

Les instituteurs :

Mme RICHARD, Mme GAUDILLAT

(les lundis)

et Mme FRANCOIS : classes des Petite Section, Moyenne Section et Grande Section.

Mme VERVOUX et Mme DUCRET

(le jeudi et 1 mardi sur 3) : classe de CP

Mme DURET : classe de CE1

Mr ANDRIEU : classe de CE2 et CM1

Mme SAILLET : classe de CM1 et CM2





## Marché hebdomadaire

Cet été, le marché d'Arbu a su régaler les chalands avec Jean-Pierre et ses petits plats de la Réunion. L'ambiance a été mise par des musiciens du village et alentours, par des karaokés animés par les Maquisards (Motorcycle club).

La buvette tenue par différentes associations est un endroit convivial où les gens ont plaisir à se retrouver.

Merci à tous. Sans vous, le marché ne peut exister.

M.M.



Paëlla animée par BK le 31 Juillet



Marché du MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 de 17h30 à 19h30 :  
distribution de composteur en bois au prix de 20 € (payable en chèque ou en espèces) effectuée par la Communauté de Communes Arve & Salève.  
Il est impératif de réserver son composteur auprès de la mairie.  
(Offre limitée à un composteur par foyer)

## Arbu Color

Mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

**9ème COURSE COLORÉE SAMEDI 5 Octobre 2024 ARBUSIGNY DÈS 9H**

Petite restauration  
Buvette  
Zumba géante  
Activités enfants  
Super lancé de couleur final  
*Attention places limitées*

INSCRIPTIONS ET DONNS SUR [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)  
FACEBOOK: Arbu Color

LA FRUITIÈRE D'ARBUSIGNY  
Un plaisir de tradition depuis 1917

Fruitière Indépendante, Fabrication artisanale au Lait  
Cru des Fermes des Producteurs du Plateau des Bornes

## Les Maquisards

**END OF SEASON PARTY & RUN 14-09-2024**

MAQUISARDS  
ENTERFIDELS  
BACK COLORS  
SUR INVITATION

♦ GRATUIT / DÈS 16H  
♦ RUN 17H OUVERT À TOUTES MOTOS  
♦ BUVETTE & RESTAURATION  
♦ CONCERT 19H : GROUPE SURPRISE &

Arvester

SALLE DES FÊTES  
ARBUSIGNY, 74930

APPROVED BY BANDIDOS MC

## Lou P'tiou Golus



Pour cette nouvelle année scolaire, l'effectif de l'école est en hausse et le nombre d'inscrits à nos services représente toujours 90% des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Cette dynamique témoigne de la confiance des familles envers Lou P'tiou Golus et de l'importance de ces services périscolaires dans la vie des enfants. Les enfants sont accueillis avant de rentrer en classe, à partir de 7h00, pour le déjeuner, et enfin après l'école jusqu'à 18h30. Les activités de Lou P'tiou Golus se déroulent dans la salle des fêtes, où des espaces sont spécifiquement aménagés pour les repas, les goûters et la garderie. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animatrices dévouées, qui leur offrent une variété d'activités enrichissantes. À l'intérieur, les jeunes peuvent s'adonner à des jeux de construction, du dessin, des bricolages, des jeux de société, ou encore profiter d'un coin lecture et d'un babyfoot. Lorsque la météo le permet, la garderie du soir se transforme en un véritable terrain de jeux en extérieur, avec des craies de sol, des jeux de ballon et même des pinatas pour le plus grand plaisir des enfants.

Un autre point fort de Lou P'tiou Golus est la qualité des repas et des goûters servis aux enfants. Ceux-ci sont préparés par Leztroy, avec un engagement fort pour des produits locaux, en grande partie bio. Les menus sont élaborés en collaboration avec une nutritionniste, garantissant ainsi une alimentation saine et équilibrée pour les jeunes convives.



Lou P'tiou Golus continue de s'affirmer comme un acteur essentiel du bien-être et de l'épanouissement des enfants d'Arbusigny, alliant plaisir, apprentissage et convivialité. Les familles peuvent donc aborder la nouvelle année scolaire avec sérénité, sachant que leurs enfants seront entre de bonnes mains. Nous souhaitons également la bienvenue à Elsa qui s'occupera des élémentaires pendant la pause méridienne et sera également présente sur les temps de garderie. Les membres du bureau Lou P'tiou Golus Bricolage de pâques et construction en kapla réalisés par les enfants de la garderie :

## Arbu Nature

Ventes de graines de tournesol bio au profit du **Tétràs Libre**
<https://arbu-nature-1.s2.yapla.com>

### OLYMPIADES

02 FÉVRIER 2024



On se serait presque cru au printemps ce mercredi ! C'est pourquoi nous avons décidé de faire une après-midi olympiades ! Les enfants ont ainsi pu montrer leur talent en tant que joueurs de basket, de foot, tir-à-l'arc, lancer de balles, relais, bécot et...une belle pyramide pour finir. Une belle équipe, toujours aussi enthousiaste et drôle. Merci les enfants pour ce bon moment !

### OÙ EST CLÉMENT ?

08 MARS 2024



Connaissez-vous "Où est Charlie" le célèbre livre où l'on doit retrouver ce personnage caché au milieu des pages ? Et bien Arbu Nature vous propose : "Où est Clément ?" grandeur nature. Il était tellement bien caché que nous avons mis un bon moment pour le retrouver dans la forêt ! Heureusement, nos fidèles amis à truffes étaient là pour nous aider. Les enfants ont ensuite confectionné de délicieux biscuits. Norah et Mya avait préparé un exposé sur le hérisson. Merci les filles, grâce à vous, les hérissons n'ont plus de secret pour nous.

### JEUX DE PISTE EN FORÊT

07 FÉVRIER 2024



Aujourd'hui, c'était jeu de piste en forêt ! Les enfants ont ainsi pu suivre les traces des animaux peuplants nos forêts, et découvrir le trésor caché. Des crêpes pour le goûter - avec un magnifique temps en prime - et hop, nos jeunes aventuriers se sont dirigés au bord du ruisseau pour créer un monde dont eux seuls ont le secret. Encore une merveilleuse après-midi partagée ensemble. Nous ne pouvions pas rêver plus beau cadeau en reprenant les rênes de cette association que de voir briller des étoiles dans les yeux de nos enfants. Merci aux parents pour votre confiance.

### ECLIPSES

20 MARS 2024



Ce mercredi, nous sommes partis à la découverte des éclipses. Audrey, qui animait l'atelier, a pour cela pris le temps d'expliquer aux enfants le fonctionnement des éclipses lunaires et solaires, grâce à des supports visuels. Ils ont créé leur propre boîte d'observation. C'était une expérience incroyable ! Moment goûter puis le petit groupe s'est dirigé vers la forêt pour jouer auprès du ruisseau.

### OISEAUX DU JARDIN

MERCREDI 4 FÉVRIER



Cet après-midi, nous avons eu le plaisir de découvrir les sons de la métrange bleue, du pic vert, du pic épeiche, du pinson des arbres, du geai des chênes et de la sittelle torchepot. Chaque enfant a pu dessiner, selon son envie, l'un d'entre eux. Nos petits artistes en herbe s'en sont donnés à cœur joie.

### PAQUES

27 MARS 2024



Pâques approchant, nous nous sommes orientés vers ce thème ce mercredi. En plus, il ne faisait vraiment pas beau alors quoi de mieux que de réaliser un atelier créatif : décoration d'un œuf de pâques avec du déco patch / peinture et feutres et petite carte à gratter pour accompagner l'œuf. Nous avons ensuite réalisé de délicieuses cookies que nous avons bien sûr dégustés au goûter, puis nous avons dansé... et pour finir, nous avons profité d'une éclaircie pour faire une chasse aux œufs dans la forêt. Encore une fois, une équipe au top ! Merci pour votre joie de vivre les enfants.

### ATELIER NATURE/PEINTURE - AVEC IRÈNE

13 ET 26 AVRIL 2024



Durant les vacances de pâques, Irène a eu la gentillesse d'organiser et d'animer des ateliers de peinture enfants/adultes. Chaque artiste s'est appliqué et a suivi rigoureusement ses conseils prodigués avec douceur et bienveillance. Merci Irène, c'était chouette, ou plutôt métrange cette fois-ci !

### CONCERT NATURE - ANIMÉ PAR MYMA

22 AVRIL 2024



Aujourd'hui, Myma nous a transporté dans un univers entretenant sons et silences... Nous nous sommes installés dans la forêt, puis dans une clairière, avons fermé les yeux... et avons écouté les bruits qui nous entourent. C'est incroyable tout ce que l'on peut entendre lorsque l'on prend le temps d'écouter ! Bruits naturels, sons mécaniques... sons que nous avons retranscrits sur une feuille de papier, laissant ainsi vaquer notre imagination et ressentir en dessins. Un réel moment de poésie et de douceur. Le temps s'est arrêté, l'espace de quelques instants, et un sentiment de bien-être et de sérénité nous a envahis. Les enfants ont été très réceptifs et d'un calme absolu, leur créativité était en éveil. Merci Myma pour cette belle expérience... à refaire sans modération !

### DÉCOUVERTE DES HABITANTS DE LA MARE - ANIM'NATURE

15 MAI 2024



Aujourd'hui, Michaël nous a fait découvrir l'univers de la mare. Les enfants ont ainsi pu se transformer en naturalistes et aller observer de plus près les petits êtres peuplant une mare. Armés d'épaisette, de loupes et de livres, les enfants n'ont pas été découragés par la pluie et ont écouté attentivement les informations données par Michaël. Ils ont noté toutes leurs observations sur une feuille, et ont dessiné certains spécimens. Merci Anim'Nature pour cette superbe après-midi !

### JOURNÉE AU PARC DES OISEAUX

25 JUIN 2024



Ce mercredi 25 juin, afin de célébrer l'année en beauté, nous sommes allés avec les enfants du club Nature au Parc des oiseaux de Villars les Dombes. La journée fut excellente, la bonne ambiance et le soleil au rendez-vous (oui oui même le soleil était là) avec en prime un magnifique spectacle que nos petits naturalistes en herbe ne seront pas prêts d'oublier. Certains parents se sont joints à nous, pour notre plus grand bonheur. Vivement la rentrée de septembre pour continuer cette belle aventure !!

Inscriptions pour le Club Nature 2024/2025 et autres manifestations sur l'agenda du site internet <https://arbu-nature-1.s2.yapla.com>

Vous avez une idée, une remarque ? Vous souhaitez animer un atelier de façon bénévole ou rémunérée, nous aider dans l'organisation, faire partie du bureau ? Vous connaissez une personne, une entreprise ou un organisme qui souhaiterait se joindre à nous ?

Contactez-nous :  
06.58.12.26.08  
[arbu.nature@gmail.com](mailto:arbu.nature@gmail.com)




MAGAZINE D'INFORMATION  
**ARBUSIGNY**  
H A U T E - S A V O I E

## Arve & Salève

### Enquête à destination des jeunes et des adultes

La Communauté de communes Arve & Salève souhaite initier un projet de création d'un Espace de Vie Sociale (EVS) en partenariat avec la MJC de Reignier-Esery et les différents acteurs associatifs du territoire.

Un Espace de Vie Sociale est un lieu de rencontre et d'échange ouvert à tous, où les habitants d'Arve & Salève pourront se retrouver pour initier et participer à des activités diverses. L'objectif est de donner l'opportunité aux habitants de développer des projets dans les domaines qui leur sont chers : solidarité, transition écologique, activités intergénérationnelles, culture, parentalité, etc. La volonté de la collectivité est de valoriser les actions déjà mises en place sur le territoire et de faire émerger de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins des citoyens.

Plus qu'un lieu, c'est un collectif d'habitants qui élaborent ensemble des projets citoyens. Ainsi, plusieurs lieux d'accueil seront envisagés pour répondre aux différents besoins sur les 8 communes d'Arve & Salève.



Ce questionnaire s'adresse aux adultes : <https://bit.ly/arve-saleve> mais également aux jeunes qui souhaitent eux aussi développer des projets sur leur territoire de résidence : <https://bit.ly/EnquetejeunesEVSArveetSalève>  
Merci aux habitants d'Arbusigny de tous âges de répondre à ce questionnaire.

### La Gratifieria 2024 Arve & Salève : recherche de bénévoles

Le samedi 23 novembre, Arve & Salève organise sa deuxième Gratifieria. Elle aura lieu cette année dans la salle des fêtes d'Arthaz Pont Notre Dame. C'est un évènement au cours duquel chacun peut venir donner des objets en bon état de fonctionnement et dont il ne se sert plus, ou/et récupérer d'autres objets. L'édition 2023 fût un vrai succès : 450 personnes, 150 dépôts d'objets et 1588kg d'objets récupérés.

Pour organiser cet évènement et aider à la tenue des stands le jour J, Arve & Salève fait un appel à bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez : [preventiondechets@arve-saleve.fr](mailto:preventiondechets@arve-saleve.fr).

Et notez la date dans votre agenda !



### Accompagnement au compostage sur Arve & Salève

Arve & Salève accompagne les habitants dans leur compostage. Ce geste important permet de diminuer la quantité de déchets placés dans le sac « gris » et de fabriquer un amendement (sorte de terreau) utile dans le jardin ou dans ses bacs à fleurs. Ceci s'adresse autant aux habitants en maison individuelle qu'en logements collectifs.

Pour les habitants de maison individuelles, Arve & Salève met à votre disposition un composteur de 300 L en bois (douglas) à 20€ par foyer. Pour le récupérer, prenez obligatoirement RDV sur le site web d'Arve & Salève : <https://www.arve-saleve.fr/vivre-au-quotidien/trier-mes-dechets/#compostage>.

Une date de distribution de composteur individuel en commune sera proposée à l'automne.

Pour les habitants en logements collectifs, Arve & Salève vous accompagne pour installer un site de compostage collectif. Simple d'utilisation, source de rencontres et de projet partagé, ce site sera choisi et mis en place avec l'aide d'Arve & Salève. Contactez Arve & Salève à [prevention.dechets@arve-saleve.fr](mailto:prevention.dechets@arve-saleve.fr).

### Entrez dans la boucle !

Une démarche pour les entreprises implantées dans les zones d'activité économiques d'Arve & Salève.

Ce programme de coopération entre entreprises locales a pour but d'optimiser l'utilisation des ressources sur le territoire. Il s'agit d'optimiser ou mutualiser matières premières, énergies, équipements, eau, compétences, foncier, services... Au-delà de l'impact positif sur l'environnement, et la réduction de leurs coûts de gestion, en moyenne 50 % des entreprises ayant développé une démarche d'économie circulaire ont pu bénéficier de nouvelles opportunités commerciales grâce aux synergies créées.

Il est important pour les chefs d'entreprises de se manifester avant la fin septembre. La démarche sera ensuite engagée avec les entreprises participantes. Pour tout élément, contacter le service développement économique d'Arve & Salève : [jennifer.devidal@arve-saleve.fr](mailto:jennifer.devidal@arve-saleve.fr). Plus d'info sur <https://www.arve-saleve.fr/entreprendre/entrez-dans-la-boucle/>

## Sivalor

### LE SIVALOR VOUS LIVRE LES BONS GESTES DE TRI

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, s'engage quotidiennement pour offrir une seconde vie à vos déchets ménagers. Une grande part de ses missions concernent également la sensibilisation et la prévention.

Depuis l'arrivée des nouvelles consignes de tri, **TOUS les papiers et TOUS les emballages\* se trient dans un seul et même contenant JAUNE.**

Un geste de tri logique, utile et simple !

Mais de nombreuses idées reçues circulent encore...

Voici les bons gestes à adopter pour améliorer la qualité du tri !



- **Laisser les bouchons** sur les bouteilles en plastique.
- Ne **pas déchirer** les papiers. Les petits bouts de papiers ne peuvent pas être facilement séparés dans le centre de tri, il est préférable de ne rien déchirer.
- **Inutile de laver les emballages**, bien les vider suffit. L'eau est une ressource précieuse, autant l'économiser !
- Déposer les emballages **EN VRAC et SANS SAC**. Les déchets emboîtés ou dans un sac perturbent le bon fonctionnement du centre de tri, et rejoignent les mauvaises filières de recyclage.
- Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dent, ne sont pas des emballages.

Vous pouvez télécharger notre guide du tri depuis notre site internet, rubrique « Je trie ».



\*hors emballages en verre qui se trient dans le conteneur vert.



### LA FIN DES ERREURS DE TRI, JE DIS OUI !

Les erreurs de tri, même minimes, peuvent avoir des conséquences sur les employés et les machines. **Les piles et les batteries se retrouvent trop souvent dans le tri sélectif alors que leur place est à la déchèterie, ou dans les bacs de collecte à l'entrée des magasins.**

Certaines contiennent du lithium, **un élément très inflammable qui peut s'enflammer au contact de l'air**. En France, on dénombre **1 départ de feu par mois sur les centres de tri, et le SIVALOR connaît 1 départ de feu par semaine dans la fosse de l'Unité de Valorisation Énergétique**. Les piles et batteries mal triées sont sans doute à l'origine des sinistres dévastateurs qui ont frappé le centre de tri Excoffier Recyclage à Chêne-en-Semine et le centre de recyclage Demain Environnement à Lons-le-Saunier.

Une erreur de tri peut entraîner :

- **Un surcoût financier** car le déchet passe sur la chaîne de tri des emballages puis doit être redirigé vers la bonne filière de traitement, et est donc **doublement facturé**
- **Une perte économique et environnementale** lorsqu'il souille le papier et le plastique qui l'entourent, les rendant **impropres à la réutilisation** et contraints de finir à l'incinérateur
- **Un risque physique majeur pour les agents et les machines** des chaînes de tri

Malgré ces sinistres, le tri continue ! Des solutions alternatives ont été trouvées avec d'autres centres de tri



Notre conseil : utiliser l'application Guide du Tri de CITEO pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet.



Syndicat Intercommunal de VALORisation

## Valorisation des déchets verts

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
Liberté Équité Fraternité



### DES RISQUES AVÉRÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES CITOYENS.

À l'attention des particuliers

**L'ENTRETIEN DU JARDIN**  
Il génère en moyenne **160 kilos** de déchets verts par personne et par an en France. Parmi eux, **830 000 tonnes** de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année (Source : ADEME).



#### QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause **40.000 décès prématurés** en France par an (60 000 pour le tabac) soit **huit mois d'espérance de vie** en moins par habitant.



De **nombreuses pathologies** sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon. On suspecte également la qualité de l'air dégradée comme responsable de cancers du sein et maladies neuro-dégénératives (Source : Santé Publique France).

#### EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES

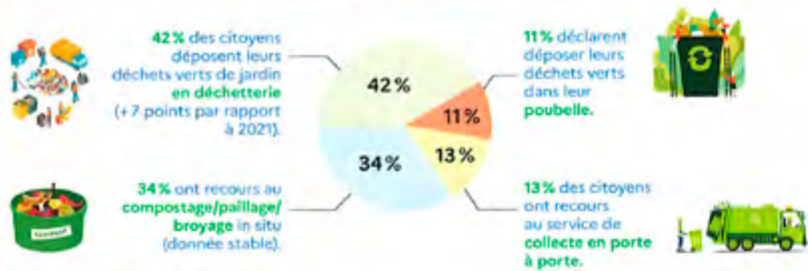
**50 kg** de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts)

= **23 000 km** parcourus par une voiture essence et diesel récente en circulation urbaine

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

#### UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Si on estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la loi, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement. En 2022, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les modes de gestion des déchets verts se répartissent de la façon suivante :



(Source : baromètre de l'ADEME)



## Valorisation des déchets verts

# LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



### Une pratique à proscrire, passible d'amende

#### LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



#### LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France).



#### LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfetures.

La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accroît, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.



Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.

#### DES SANCTIONS RENFORCÉES



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €.

### Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement



#### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'aériorité en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost



Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

#### LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchées et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

Certains collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !



#### Le saviez-vous ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les biodéchets doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

La tonte mulching consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protégée ainsi la pousse de la sécheresse.

#### EN DERNIER LIEU, LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à moins de dix kilomètres de leur domicile en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?



## Recensement des jeunes

Il est à réaliser entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

Il suffit de te présenter à la mairie de ton domicile avec ta carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Une attestation te sera remise.

Cette dernière est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de

l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...) et tu seras automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune dès tes 18 ans.



## Secours catholique



**Vous avez** un surplus de fruits et de légumes issus de votre potager ou de votre verger ?

**Vous voudriez** l'offrir aux personnes qui ne peuvent y avoir accès ?

**Il vous suffit** de déposer le surplus de fruits et légumes récoltés, ponctuellement ou régulièrement.

**Point de collecte :** SECOURS CATHOLIQUE « Arve et Salève »  
235 rue des Érables - 74930 REIGNIER

**Jours de collecte :** Jeudi 19 septembre 2024 de 9h à 12h  
Jeudi 03 octobre 2024 de 9h à 12h  
Jeudi 17 octobre 2024 de 9h à 12h  
Et les samedis de 9h à 11h30

- + Accueil, écoute, accompagnement
- + Aide aux démarches administratives
- + Apprentissage du français
- + Accompagnement à la scolarité
- + Épicerie sociale
- + Groupe convivial
- + Commission des aides financières

235 rue des Érables  
74930 REIGNIER-ESERY  
06 37 45 17 36  
equipe.reignier.740@secours-catholique.org  
Mme Sylvie ROSSET

## Maison du Salève

Une nouvelle exposition temporaire pour tous à la Maison du Salève

EXPOSITION : LE SALÈVE, UNE MONTAGNE PLEINE DE RESSOURCES

Cette exposition est issue de 3 années de recherches scientifiques menées par la Département de la Haute-Savoie sur trois sites emblématiques : Sales, Salève et Glières. Entre 2018 et 2021, une équipe de géologues, historiens, ethnologues, archéologues, botanistes, coordonnée par le Département de la Haute-Savoie, a étudié la formation du paysage, l'évolution de la forêt, les usages et la gestion des espaces par l'Homme.

Un parcours est aménagé au sein de cette exposition pour nos plus jeunes visiteurs (de 6 à 11 ans). Développé avec l'illustratrice Caroline de Ruffray, il nous plonge dans un univers unique de bande dessinée. Recherche, énigme, fouilles et expérience scientifique jalonnent les différents thèmes scientifiques autour de l'exposition. Menez une petite enquête au Salève et partez à la rencontre des scientifiques (historien, botaniste, géologue et archéologue) pour comprendre ce qui peut bien se cacher dans les alpages du Salève.

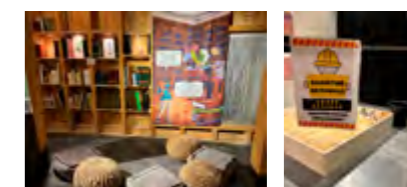
Entrée : 3€ à partir de 6 ans.

Retrouvez aussi l'intégralité de notre programme d'animations sur [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com) rubrique agenda.

Infos et contact :

La Maison du Salève - 775, Route de Mikerne - 74160 Présilly

Tél. : +33 (0)4 50 95 92 16 - Mail : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com) - Site : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## Don du sang

Relevons ensemble le défi des 10 000 dons quotidiens !

**Vous manquez de temps ?**

Le don de sang dure moins de 10 minutes. En comptant en plus, l'entretien avec l'équipe médicale, le temps de repos réglementaire de 20 minutes pour vous restaurer après le don à la pause A+, ça fait 1h au total à prévoir dans votre agenda au moment du rendez-vous. Et si vous en profitez pour prendre du temps pour vous ?

**Vous avez peur de vous sentir mal ?**

Pour éviter le sentiment de fatigue, de malaise ou de faim, la règle d'or est de ne pas venir à jeun et de ne pas pratiquer d'activité sportive avant votre don. Pendant le don vous pouvez effectuer quelques mouvements des mains ou des jambes pour rester dynamique.

**Vous craignez les aiguilles ?**

Vous savez, personne n'aime particulièrement ça ! Mais le don de sang n'est pas plus douloureux qu'une prise de sang, c'est promis. Et les équipes médicales sont habituées à pratiquer ces gestes, c'est leur quotidien.

**Vous pensez qu'il y a assez de dons ?**

Le sang est irremplaçable et sa durée de vie est limitée ce qui implique la nécessité de donner tout au long de l'année.

Les collectes programmées en 2025 sur la commune d'ARBUSIGNY :

Mercredi 8 janvier - Mercredi 12 mars - Mercredi 30 juillet - Mercredi 5 novembre - De 16 h à 19 h.



## Architecte conseil

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement assure une permanence pour vous apporter gratuitement un service de conseil architectural, urbain et paysager.

Vous pouvez prendre RDV au 04 50 43 48 14 ou via [urbanisme@arve-saleve.fr](mailto:urbanisme@arve-saleve.fr)

Les prochaines dates de permanence sont :  
01 OCTOBRE 2024    12 NOVEMBRE 2024  
22 OCTOBRE 2024    03 DECEMBRE 2024



74 Haute-Savoie  
c.a.u.e

## Saison de chasse 2024-2025

La chasse est une activité très encadrée. Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées chaque année par des arrêtés préfectoraux pour chaque département. Le calendrier peut également varier en fonction des espèces chassées.



En Haute-Savoie, l'ouverture générale a eu lieu le 8 septembre 2024 et la fermeture est fixée au 19 janvier 2025.

## La vie des frontaliers



«LE GTE: VOTRE ALLIÉ INDISPENSABLE POUR UNE VIE DE FRONTALIER ÉPANOUIE»

Chers Frontaliers,  
Vivre et travailler en tant que frontalier entre la France et la Suisse offre un panel d'opportunités et de défis uniques. Entre les déclarations fiscales, les questions de protection sociale, et les subtilités administratives, il est parfois difficile de naviguer seul dans ce monde transfrontalier.

C'est là qu'intervient le Groupement transfrontalier européen (GTE)- une véritable institution au service des frontaliers depuis plus de 60 ans. Le GTE ne se contente pas d'exister, il prospère dans sa mission de service public en fournissant des conseils et des informations cruciales sur tous les aspects de la vie de frontalier.

Imaginez une équipe dédiée de professionnels -juristes, fiscalistes, conseillers en emploi, assistants sociaux -prêts à répondre à vos questions et à vous guider à chaque étape de votre parcours transfrontalier. Leur objectif ? Vous permettre de faire les meilleurs choix pour votre situation, tout en garantissant votre statut dans un esprit de solidarité entre frontaliers.

Vous vous demandez comment déclarer vos revenus en France et en Suisse ? Ou peut-être avez-vous des interrogations sur la fiscalité ou les démarches administratives liées à votre statut de frontalier ? Ne cherchez pas plus loin, le GTE est là pour vous aider. En devenant membre du GTE, vous bénéficiez d'un accès privilégié à une mine d'informations fiables et à un réseau de soutien solide. Et le tout, pour le prix modique de deux cafés par mois.

Rappelez-vous, être frontalier n'est pas simplement un statut, c'est une expérience de vie enrichissante mais parfois complexe. Cependant, avec le GTE à vos côtés, vous pouvez aborder chaque défi avec confiance et tranquillité d'esprit.

Ne laissez pas les tracas administratifs vous freiner dans votre élan de frontalier. Rejoignez-nous dès aujourd'hui et faites de votre vie transfrontalière une véritable success story. Frontalier un jour, GTE toujours. Parce que mieux vaut prévenir que guérir !

Pour plus d'informations et pour rejoindre la communauté des frontaliers éclairés, rendez-vous sur notre site web ou contactez-nous directement.

Votre équipe dévouée du GTE

**Groupement transfrontalier européen**  
Association loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de saint-julien-en-genevois le 25 janvier 1965

Groupement transfrontalier européen  
21 Avenue Émile Zola  
BP - 74103 ANNEMASSE cedex  
Siret : 30536302000036  
ww.frantalier.org +33(0)4 50 87 86 33

## Salon des vins

LE VIN DÉPASSE LES BORNES

**11<sup>ème</sup> SALON DES VINS**  
ARBUSIGNY | SALLE DES FÊTES

**NOVEMBRE 2024**

**16** DE 14H À 22H & NOCTURNE  
**17** DE 10H À 18H

ENTRÉE LIBRE | RESTAURATION SUR PLACE

L'annonce est financée par la compta. à caractère privé. modération.

## ARS



**Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications**



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

**Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :**

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, braser, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>  
[ ou lien raccourci : [bit.ly/MonoxCO](https://bit.ly/MonoxCO) ]



**Les premiers signes d'intoxication :** Nausées et/ou vomissements - Maux de tête - Malaises/vertiges

Il faut alors aérer immédiatement votre logement, arrêter les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours : 112, 18, ou 15.

## Se protéger des feux



9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- ✦ Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est INTERDIT de fumer.
- ✦ Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation.
- ✦ Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- ✦ Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- ✦ Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un endroit fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement.

**En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans votre habitation**  
- Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](https://feux-foret.gouv.fr)

## Numéros surtaxés



**Numéros surtaxés et pièges sur internet : attention aux mauvaises surprises !**

Un SMS vous demandant de rappeler d'urgence votre banque ou de venir chercher un gain de concours ? Une incitation à cliquer sur Internet vous promettant de contacter directement une administration, un service d'urgence ou un professionnel ? Attention, il s'agit souvent de pièges aux numéros surtaxés dont le coût sera prélevé sur votre facture de téléphone.

**L'essentiel :**

- Je reste toujours vigilant lorsque je reçois des messages provenant de numéros inconnus ou lorsque je navigue sur internet et j'applique les deux mots d'ordre je ne clique pas, je ne rappelle pas !
- Si j'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : je consulte l'annuaire inversé sur [www.surmanufacture.fr](https://www.surmanufacture.fr) pour connaître le service et le prix.
- Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers des numéros surtaxés auprès de mon opérateur téléphonique.
- En cas de problème, je dépose un signalement sur le site [www.surmanufacture.fr](https://www.surmanufacture.fr) ou sur la plateforme de lutte contre les spams vocaux accessible par SMS au 33700 ou via le site [www.33700.fr](https://www.33700.fr).



Lorsque vous naviguez sur internet ou lorsque vous recevez un SMS ou un message sur votre répondeur, soyez vigilants. De nombreuses arnaques aux numéros surtaxés et abonnements internet existent.

Suivez les conseils de la DGCCRF et évitez les mauvaises surprises sur votre facture de téléphone.



## LA PAGE HIVERNALE

Septembre 2024

### → LA TAILLE DES HAIES :

Les propriétaires sont dans l'obligation d'entretenir les haies et arbres donnant sur la chaussée. La municipalité n'est pas responsable si l'accès à leur domicile n'est pas possible pour le déneigement en hiver. De plus, la responsabilité des propriétaires pourrait être engagée en cas d'accident. Le maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents. (Article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

### → LES FEUILLES MORTES :

Les feuilles des arbres vont commencer à tomber et vous êtes nombreux à nettoyer vos propriétés. Nous vous rappelons que les fossés en bordure de route servent à récupérer l'eau et non ces feuilles. Nous vous serions donc reconnaissants de ne pas les déverser dans les fossés afin d'éviter leurs obstructions. Déposez-les en déchetterie ou au fond de votre jardin en composte.

### → LA NEIGE :

Le déneigement sera assuré comme les années précédentes par 3 spécialistes. Chacun sera chargé d'un itinéraire défini. Nous vous rappelons qu'il est inutile de les déranger à chaque chute de neige... Ils connaissent leur secteur et leur travail. Ayez un peu de patience, ils ne peuvent pas se trouver partout en même temps !

- Lorsque le chasse-neige dégage une voie communale, inmanquablement il obstrue plus ou moins le passage des entrées, maisons, cours, etc... Ces bourrelets de neige sont inévitables et les déneigeurs n'y sont pour rien ! Alors s'il vous plaît, restons courtois ! D'autant que la loi précise qu'il appartient à chaque occupant de faire... le ménage devant sa porte !
- Pour faciliter les travaux de déneigement, la population est invitée à garer les véhicules en prenant bien soin de laisser les voies libres aux engins. Les entreprises ne seront pas responsables des dégâts causés aux véhicules mal stationnés.
- Pensez à notre facteur ... Aidez-le en déneigeant l'accès à votre boîte aux lettres.
- Pour améliorer la circulation sur les routes et la sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper votre véhicule de pneus hiver à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 jusqu'au 31 mars 2024.
- La chute sur la voie publique de neige tombée des toits des immeubles des particuliers engage la responsabilité des propriétaires. Il est donc recommandé de faire poser des arrêts de neige pour éviter ces chutes qui entravent les voies publiques. Plusieurs fois, ces faits sont signalés en mairie avec demande de faire le nécessaire pour dégager la ou les voies encombrées. Désormais, ces interventions seront facturées aux propriétaires.

Je vous souhaite un bel automne et une bonne saison hivernale. Profitez bien de notre belle région. Bien cordialement »

Régine REMILLON, Maire



## Associations

### A.C.C.A. (CHASSE) :

Hervé CARDINAUX - Tél. : 06 84 74 84 26 -  
Site : [www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

### APE (Association des Parents d'Élèves) :

Liliana MARQUES - mail : [apearbusigny@yahoo.com](mailto:apearbusigny@yahoo.com) - site : <http://ape.arbusigny.fress.fr>

### ARBU'COLOR :

mail : [arbucolor2015@gmail.fr](mailto:arbucolor2015@gmail.fr) - Carmen ORTU - Tél. : 09 54 83 54 18 & Florence FURCY - Tél. : 06 64 17 94 28

### ARBU'NATURE :

Anaïs L'HEUDÉ - Tél. : 06 58 12 26 08 -  
Mail : [arbu.nature@gmail.com](mailto:arbu.nature@gmail.com)

### A SECONDE VUE :

Luc RODET - Tél. : 06 78 81 68 24 -  
Mail : [contact@asecondevue.fr](mailto:contact@asecondevue.fr)

### CCAS MAIRIE :

83 imp. de l'église - Maryse MICHALAK,  
Adjointe

### EVOLUTION :

Siméone RUSSO - Tél. : 07 81 02 53 95 -  
mail : [evolution74930@gmail.com](mailto:evolution74930@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny/> - <https://www.youtube.com/EvolutionArbusigny/>

### FOYER RURAL POUR TOUS :

Luc RODET - Tél. : 06 78 81 68 24 -  
Mail : [infos@foyer-arbusigny.fr](mailto:infos@foyer-arbusigny.fr)  
Site : <http://foyer-arbusigny.fr>

### MAQUISARDS MOTORCYCLE CLUB :

Tél. : 06 22 16 24 89 Mail : [cordoba.francois@gmail.com](mailto:cordoba.francois@gmail.com)

### LOU PTIOU GOLUS :

(cantine scolaire)  
Christine AMADIO - Tél. : 06 79 36 99 83 -  
Mail : [contact@louptiougolus.fr](mailto:contact@louptiougolus.fr)

### MOTO CLUB D'ARBUSIGNY LA MURAZ :

Delphine GALLAY -  
Tél. : 06 41 95 88 07  
Mail : [delph380@yahoo.fr](mailto:delph380@yahoo.fr)

### ORCELACA :

Centre équestre La Caracole -  
71 Ch de la Bunaz - Tél. : 04 50 44 85 81 -  
Mail : [orcelaca@outlook.com](mailto:orcelaca@outlook.com)

### ZIKILIA (ASS. CULTURELLE) :

Christine TORRES - Site : <http://zikilia.com> - [www.facebook.com/zikilia.events](http://www.facebook.com/zikilia.events)

## Artisans

### AG DERMO :

Dermopigmentiste, votre beauté réparée -  
1205 rte. du Col du Parc -  
Tél. 06 87 07 77 59

### ANIM'NATURE :

Animations nature & expertise sur le  
faune et la flore - 456 Chemin du Péryl -  
09 79 95 78 67  
[www.animnature.com](http://www.animnature.com)

### ARBU SERVICES ÉPICERIE :

25 Rte. de Pers-Jussy - 04 50 81 49 89 -  
<https://fr-fr.facebook.com/arbuservice1>

### ACR TRAVAUX :

(Assistance Conception Réalisation)  
Conseils travaux achat immo rénovation  
560 route de la Muraz  
06 36 45 94 55 - [contact@acrtravaux.fr](mailto:contact@acrtravaux.fr)  
<https://acrtravaux.fr>

### BISTRO D'ARBU :

206 Rte. de la Muraz - 04 50 94 28 40

### BRUTELEC ELECTRICITE :

17 Ch. de la Tour - 06 84 13 37 60

### DURET-CONTAT :

Négoce de carburants - 802 Rte. de  
Pers-Jussy - 04 50 94 53 85 - [www.duret-contat-combustibles.fr](http://www.duret-contat-combustibles.fr)

### DEPANN' AUTO 74 :

Dépannage et remorquage VL  
07 49 79 79 94

### ELSA PASSION CREATIONS :

atelier de créations couture et retouches  
- 52 Rte. du Biossy - 06 71 30 39 77 -  
[elsapassioncreations.fr](http://elsapassioncreations.fr)

### GAL BERNARD :

Vente de moutons et de cabris - 657 Rte.  
de chez le Cordier - 06 03 10 24 49

### INSTITUT KAFRINE :

Soins de beauté - 448 Rte. du Crêt Volland  
- 06 18 29 92 44

### LA CARACOLE :

CENTRE EQUESTRE - 71 Imp. de la Bunaz  
- 04 50 94 57 29 -  
[lacaracoleofficiel@gmail.com](mailto:lacaracoleofficiel@gmail.com)

### LA FERME DE BIODUP :

viande en agriculture bio -  
[Biodup74@gmail.com](mailto:Biodup74@gmail.com)

### LA FRUITIERE :

274 Rte. de la Muraz - 04 50 94 50 79  
<https://www.producteurs-savoie-mont-blanc.com/la-fruitiere-darbusigny-fromages-produits-laitiers-cooperative.html>



### LA VIE AU CŒUR DE SOI :

Accompagnement bien être,  
développement personnel et spirituel  
Arrêt tabac - Chez Boget - 06 98 66 62 31 -  
[lavieaucoeurdesoi.com](http://lavieaucoeurdesoi.com)

### HARMONIAUM :

Praticienne en réflexologie faciale/  
crânienne-dorsale-plantaire-Shiatsu  
assis-Soins à domicile et/ou au cabinet  
situé 156 rue du président Faure La  
Roche/Foron (DIETPLUS)-06 4 02 41 25 -  
[audreygrassone@gmail.com](mailto:audreygrassone@gmail.com)

### LES JARDINS DU SALEVE :

Production bio - Vente en direct  
sur les marchés - 444 Ch. de la Tour -  
06 09 77 01 22 -  
[jardinsdusaleve@orange.fr](mailto:jardinsdusaleve@orange.fr)

### LITANATURE :

Nutrition-Santé-Micronutrition-  
Massagetherapeutique-Messagesportif-  
Réflexologie-Conseil en Naturopathie et  
Hygiène vitale-coquelicot@litanature.  
com-06 62 49 44 23-<https://litanature.com>

### MORETTI JEREMY :

Carreleur - 87 Ch. du Sel - 04 50 94 52 10

### PRO TECH EXPERTISES :

Expert et diagnostic immobilier - 85 Ch.  
de la Tour - 04 50 94 53 90 / 06 22 08 87 57

### SOLUTION RÉNOVATION 74 :

Plomberie-Chauffage-Dépannage-  
Installation-Rénovation-Peinture-  
Salle de bain & cuisine clé en main-  
Décoration intérieur-04 50 15 06 65 -  
[solutionrenovation74@orange.fr](mailto:solutionrenovation74@orange.fr)-[www.solutionrenovation74.com](http://www.solutionrenovation74.com)

### SOMANN 2 :

Dépannage en serrurerie, volets roulants,  
portes de garage -  
Maintenance ouvertures  
715 Rte. de Menthonnex - 04 50 85 05 01

### VACHOUX ESTHER :

élagage & distillerie - 19 Rte. du Biossy -  
06 17 71 60 17

### VACHOUX LOÏC :

Bûcheronnage - 19 Rte. du Biossy -  
06 16 35 61 89

RGPD : N'apparaissent  
uniquement les artisans et  
commerçants qui ont donné  
leurs accords.

## Page détente



## SUDOKU :

4	8				6	2			8	7				2	9	
9			6	7	4					1	7	9			3	
	7	3			8					9			7	4		
		6	4						7			6	5			
				6	7					3	1					
5	3			8							5			9	6	
	1	9												9	1	
2		4			5							6		3	8	
3			1					8		3				3	7	
					6	9						5	3			
							6	5								
					8	7						9	1			
4			9					5	2					1		3
5		8			6							9		4		1
	9	6												7	9	
6	1			4								7			6	4
				5	4						1	9				
			3	2						7			4	8		
	2	1			6						8			6	4	
3			6	2	9						4	1	2			9
9	6				5	7				2	3				5	8



## RECETTE : Cake au chèvre, aux noix et aux raisins

Ingrédients : 3 œufs – 150 g de farine – 1/3 de sachet de levure – 10 cl d'huile de tournesol – 12,5 cl de lait entier – 100 g de gruyère râpé – 200 g de chèvre en bûche – 50 g de noix – 50 g de raisins de Corinthe – 1 pincée de sel – 1 pincée de poivre

Préchauffez votre four à 180° C (thermostat 6).

Découpez le chèvre en morceaux, concassez les noix et mouillez les raisins d'eau tiède.

Dans un saladier, fouettez les œufs, la farine, la levure, le sel et le poivre.

Incorporez petit à petit l'huile et le lait préalablement chauffé.

Ajoutez le gruyère et remuez.

Mettez le chèvre, les noix et les raisins préalablement égouttés dans la pâte.

Mélangez le tout.

Versez dans un moule et mettez au four pendant 45 minutes.



## Informations générales

**MAIRIE** - 83 impasse de l'Église - 74930 ARBUSIGNY

Tél : 04 50 94 50 01 - Fax : 04 50 94 59 80 - Mail : [mairie@arbusigny.fr](mailto:mairie@arbusigny.fr)

Site internet : [www.arbusigny.fr](http://www.arbusigny.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE : **Mardi et jeudi 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00 - Mercredi 8h30 à 11h30**

**1<sup>er</sup> samedi du mois 9h00 à 12 h00 - Lundi et vendredi : Fermé**

Un collecteur de piles usagées et un collecteur de bouchons sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

## ECOLES

**ce.0740819N@ac-grenoble.fr**

**Maternelle** : Impasse de l'Église - Tél. : 04 50 94 56 74

**Primaire** : Route du Col du Parc - Tél. : 04 50 94 56 82

(Bureau direction) & 04 50 85 09 68

## VIE QUOTIDIENNE



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

de PERS-JUSSY : Tél. : 04 50 94 41 60.

Lundi & mardi - Jeudi & Vendredi 8h30-12h

Samedi 9h-12h.

Dépôt lettres et colis avant 15h.

**LA POSTE REIGNIER** : Du lundi au vendredi :

8h30-12h & 14h-17h / Samedi : 8h30-12h



## 1496 route des Rocailles à REIGNIER-ESERY

Tél. : 04 50 43 46 14

Ouvert du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h & de 14h à 18h



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCAS) :

Maison Cécile Boquet - REIGNIER -

Tél. : 04 50 43 46 14



## PROXIMITI (transport à la demande) :

Tél. : 0 811 280 257



## SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE

BELLECOMBE (SRB) - 85 route de Serry (ZA de Findrol) à FILLINGES

[www.s-rb.fr](http://www.s-rb.fr)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h

& Lundi-mercredi-jeudi de 13h30 à 17h30

Tél. : hors urgence : 04 50 95 71 63

Tél. Urgence eau potable : 06 83 74 42 06

[eau-rocailles@srb.fr](mailto:eau-rocailles@srb.fr)

Tél. Urgence assainissement : 06 77 04 19 50 -

[assainissement-brellecombe@srb.fr](mailto:assainissement-brellecombe@srb.fr)

Application smartphone :



Tél. : 09 726 750 74 (dépannage)  
et 09 693 218 11 (raccordement)

**ADMR** : 04 50 95 15 32

## PÔLE MÉDICO SOCIAL (assistante sociale) :

391 Grande Rue à Reignier - Tél. : 04 50 33 23 47

**PAROISSE SAINT JEAN XXIII** : Tél. : 04 50 43 40 50

**PRÉFECTURE D' ANNECY** : Tél. : 04 50 33 60 00

[www.haute-savoie.pref.gouv.fr](http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr)

**SOUS-PREFECTURE DE SAINT JULIEN EN**

**GENEVOIS** : Tél. : 04 50 35 13 13

## SERVICE DES IMPOTS D'ANNEMASSE :

3 rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50



## A SAVOIR

## POINTS DE COLLECTE DES ORDURES

**MENAGERES ET TRI SELECTIF** : Route du plateau des Bornes (parking du chalet) - Route de Pers-Jussy (Marny dessous & parking du cimetière) - Route de Menthonnex (les Chavannes) - Route de la Muraz (chez Vachoux & devant le bistro) - chemin de c chez Grillet - Route de chez le Magnin (croix au Naury)



## NUISANCES SONORES :

Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h & de 14h30 à 19h ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

## NUMEROS D'URGENCE

Pompier : 18 - Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Reignier : 04 50 95 75 11

Samu : 15 - Pharmacie de garde : 3237

CHAL Contamines : 04 50 82 20 00

Clinique Privée pays de Savoie : 04 50 83 43 43

Centre antipoison Lyon : 04 72 11 69 11


Allô enfance maltraitée : 119

Maltraitance des personnes âgées

et adultes handicapés : 04 50 46 80 91





# Solutions des jeux \_\_\_\_\_

4	8	1	3	5	9	6	7	2			8	3	7	5	6	4	1	2	9		
9	2	5	6	7	8	4	3	1			4	5	1	2	7	9	6	8	3		
6	7	3	2	1	4	8	5	9			6	2	9	1	3	8	7	4	5		
8	9	6	4	2	7	3	1	5			7	9	2	4	8	6	5	3	1		
1	4	2	5	6	3	7	9	8			5	6	3	9	1	2	8	7	4		
5	3	7	9	8	1	2	4	6			1	4	8	3	5	7	2	9	6		
7	1	9	8	3	6	5	2	4	9	1	7	3	8	6	7	4	5	9	1	2	
2	6	4	7	9	5	1	8	3	2	5	6	9	7	4	6	2	1	3	5	8	
3	5	8	1	4	2	9	6	7	8	4	3	2	1	5	8	9	3	4	6	7	
									6	9	2	7	8	1	4	5	3				
									4	3	1	6	9	5	7	2	8				
									8	7	5	3	2	4	6	9	1				
4	7	2	9	8	5	3	1	6	5	7	2	8	4	9	7	6	1	5	2	3	
5	3	8	1	7	6	2	4	9	1	3	8	5	6	7	9	2	3	4	8	1	
1	9	6	4	3	2	7	5	8	4	6	9	1	3	2	4	8	5	7	9	6	
6	1	5	3	4	9	8	7	2			3	2	5	1	7	8	9	6	4		
2	8	9	7	5	1	4	6	3			4	8	1	5	9	6	2	3	7		
7	4	3	2	6	8	1	9	5			7	9	6	2	3	4	8	1	5		
8	2	1	5	9	7	6	3	4			9	1	8	3	5	7	6	4	2		
3	5	7	6	2	4	9	8	1			6	5	4	8	1	2	3	7	9		
9	6	4	8	1	3	5	2	7			2	7	3	6	4	9	1	5	8		



**PROCHAINE PARUTION**  
**Février 2025**

 **Mairie d'Arbusigny**  
83 impasse de l'église  
74930 ARBUSIGNY

 Tél. : 04 50 94 50 01

 Courriel Mairie :  
mairie@arbusigny.fr

 [www.arbusigny.fr](http://www.arbusigny.fr)





**CITY ALL** La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

- Services d'identification
- Actualités
- Evénements
- Tourisme

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

**QR code à scanner**  
**avec votre smartphone**  
**pour avoir GRATUITEMENT**  
**l'application d'ARBUSIGNY**

